



**Compte Rendu
du
Conseil Municipal
du 28 février 2019 à 20h30**

Page : 1 de 4

CONVOQUES :	PRESENTS :	EXCUSES :	REPRESENTE PAR :
Alain BERNHEIM	X		
Mireille CHAPUS		X	Mme COURTIER
Marc LOUBET	X		
Olivier DELMER	X		
Georges LARROQUE	X		
Annie COURTIER	X		
Magali SZESTAK		X	M. LARROQUE
Karine DA SILVA COUTINHO		X	M. DELMER
Bertrand COSSOUX	X		
Priscilia BIONDI		X	
Olivier GAMIETTE		X	
Paul SCHULTZ		X	Mme LONGUEVILLE
Gérard ESPINERA		X	
Elisabeth LONGUEVILLE	X		
Jean-Pierre PIERRAIN	X		

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Alain BERNHEIM qui déclare les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus présents ou absents.

Monsieur LARROQUE est élu secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 31 janvier 2019

Le Conseil Municipal n'ayant aucune observation à formuler, le compte-rendu du Conseil Municipal du 31 janvier 2019 est adopté à l'unanimité.

Compte de gestion 2018 « Commune »

Monsieur Delmer présente le compte de gestion 2018 « Commune » du Trésorier dont la synthèse avec le compte administratif 2018 « Commune » montre la parfaite concordance.

Adopté à l'unanimité.

Compte administratif 2018 « Commune »

Monsieur Delmer présente le compte administratif 2018 « Commune » dont les résultats sont les suivants :

LIBELLES	REALISATIONS			RESTES A REALISER			Budget total (réalisations et restes à réaliser)
	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement	Budget total	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement	Budget total	
BUDGET PRINCIPAL							
Recettes	992 921.79	412 274.51	1 405 196.30		206 918.74	206 918.74	1 612 115.04
Dépenses	792 384.35	344 053.30	1 136 437.65		219 349.41	219 349.41	1 355 787.06
Résultat de l'exercice	200 537.44	68 221.21	268 758.65		-12 430.67	-12 430.67	256 327.98
Résultat reporté	98 454.02	-135 549.69	-37 095.67		0.00	0.00	-37 095.67
Résultat de clôture	298 991.46	-67 328.48	231 662.98		-12 430.67	-12 430.67	219 232.31



**Compte Rendu
du
Conseil Municipal
du 28 février 2019 à 20h30**

Page : 2 de 4

Monsieur le Maire ayant quitté la séance, le Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Larroque, adopte à l'unanimité, le compte administratif 2018 « Commune ».

Compte de gestion 2018 « Service Eau »

Monsieur Delmer présente le compte de gestion 2018 « Service Eau » du Trésorier dont la synthèse avec le compte administratif 2018 « Service Eau » montre la parfaite concordance.

Adopté à l'unanimité.

Compte administratif 2018 « Service Eau »

Monsieur Delmer présente le compte administratif 2018 « Service Eau » dont les résultats sont les suivants :

LIBELLES	REALISATIONS			RESTES A REALISER			Budget total
	Section d'exploitation	Section d'Investissement	Budget total	Section d'exploitation	Section d'Investissement	Budget total	(réalisations et restes à réaliser)
Recettes	11 523.45	5 755.00	17 278.45			0.00	17 278.45
Dépenses	5 755.00	1 636.00	7 391.00			0.00	7 391.00
Résultat de l'exercice	5 768.45	4 119.00	9 887.45		0.00	0.00	9 887.45
Résultat reporté	26 588.52	16 476.00	43 064.52		0.00	0.00	43 064.52
Résultat de clôture	32 356.97	20 595.00	52 951.97		0.00	0.00	52 951.97

Monsieur le Maire ayant quitté la séance, le Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Larroque, adopte à l'unanimité, le compte administratif 2018 « Service Eau ».

Mise en place d'un Projet Urbain Partenarial (PUP) multisites

L'urbanisation future des OAP définies dans le PLU de la Commune vont engendrer des besoins en équipements publics. Afin de se prémunir des dépenses liées à la réalisation de ces futurs équipements publics, Monsieur le Maire propose la mise en place d'un Projet Urbain Partenarial multisites permettant de définir ultérieurement la répartition des dépenses entre la Commune et les aménageurs ou promoteurs concernés.

Adopté à l'unanimité.

OAP du Loup : assistance à maîtrise d'ouvrage – volet « urbanisme » - phase 2

Monsieur le Maire présente le rapport de la phase 1 réalisé par Monsieur Garnier, l'assistant à maître d'ouvrage « volet urbanisme » pour la réalisation de l'OAP du Loup. Ce rapport a pour objet de vérifier la potentialité de l'opération et d'établir un bilan économique.

Compte tenu de la pertinence des conclusions du rapport, il est proposé d'engager la phase 2 pour la mise en forme du cahier des charges qui s'intégrera dans le dossier de consultation de promoteurs-aménageurs pour l'aménagement de l'OAP du Loup.

Madame Longueville demande que le cahier des charges prévoie plusieurs schémas d'habitat : l'un avec des logements collectifs et des maisons individuelles, l'autre constitué uniquement de collectifs. A superficie égale, la deuxième solution permettrait d'optimiser l'espace non bâti. M. Pierrain approuve cette demande.

Après délibération, l'engagement de la phase 2 est voté à l'unanimité.

OAP des Egremonts : lancement du marché de travaux de voirie « au Loup » - opération n°3

Afin de poursuivre l'aménagement de l'OAP des Egremonts, il est nécessaire de réaliser la voirie d'une partie de la rue au Loup permettant la jonction de la future rue des Sangliers avec la rue des Egremonts.

Monsieur le Maire propose de lancer un marché à procédure adaptée pour la réalisation de ces travaux de voirie dont le coût estimatif est de 76 775 € HT.

Adopté à l'unanimité.



**Compte Rendu
du
Conseil Municipal
du 28 février 2019 à 20h30**

Page : 3 de 4

CAMVS : engagement à réaliser les contrôles en assainissement des bâtiments communaux

Afin de permettre à la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (CAMVS) de bénéficier d'aides de l'Agence de l'Eau et du Département de Seine-et-Marne, notamment pour l'étude du Schéma Directeur d'Assainissement, les Communes membres de la CAMVS doivent s'engager à réaliser les contrôles en assainissement de leurs bâtiments communaux.

Adopté à l'unanimité.

ASSAD RM : renouvellement de la convention 2019

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler la convention avec l'ASSAD RM pour son service d'aide à domicile auprès des personnes âgées et des personnes handicapées domiciliées sur la Commune de Boissise-la-Bertrand.

Adopté à l'unanimité.

Vente de lits surélevés – dortoir des maternelles

Afin de faire face à un surcroît d'effectifs en petite section de maternelle lors de la rentrée scolaire de 2013, six lits superposés avaient été achetés pour un prix unitaire de 290,40 € TTC.

Ces lits n'étant plus utilisés, il est proposé de les vendre.

Adopté à l'unanimité

Questions et informations diverses

Monsieur le Maire :

- le transfert de la compétence Eau potable aura lieu le 1^{er} janvier 2020 vers la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, conformément à la loi NOTRe du 7 août 2015.

- il est question de l'armement des agents de police municipale intercommunale suite à la création d'une police intercommunale des transports à l'échelle de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.

Monsieur Delmer :

- 26 mars 2019 à 18h00 : Commission des finances

- la passerelle piéton/cycle du barrage de Vives Eaux est ouverte.

Madame Longueville demande quand l'ascenseur pour l'accès à cette passerelle sera mis en service.

La signature attendue de la convention devrait permettre cette mise en service.

Monsieur Larroque communique les dates suivantes :

- 7 mars 2019 : distribution du prochain Boissise Mag

- 23 mars 2019 : soirée Irlandaise

- 13 avril 2019 : carnaval des enfants

- 14 avril 2019 : spectacle de rues (à la Recellerie) à 15h00

- 22 avril 2019 : chasse aux œufs de Pâques

- 12 mai 2019 : sortie au zoo de Beauval

- 16 mai 2019 : réunion publique sur l'aménagement de l'ancienne carrière dit « les fouilles »

- 19 mai 2019 : balade autour de Boissise

- 26 mai 2019 : élections européennes

- 13, 20 ou 27 octobre 2019 : cyclo-cross dans le parc de Vives Eaux

Madame Longueville :

- demande s'il existe un état des lieux sur la voirie avec un planning d'intervention. Du retard a été pris, en raison du PLU qui a mobilisé les finances de la Commune.

- regrette la fermeture d'une classe à l'école Les Fontaines à la rentrée de septembre 2019 et demande une action collective pour l'école, pour pallier à la situation actuelle.

Monsieur Loubet :

- à l'école Les Fontaines : les travaux de remise en état sont bien avancés suite au début d'incendie.

- les travaux prise d'eau de Seine : reprise de la circulation à double sens prévue fin mars.

- un terrain de pétanque est en projet à proximité du mini-stade.

Monsieur Bernheim :

- sécurisation de la RD39 : une réunion a eu lieu le 11 février 2019 avec le Département, concernant l'extension de la zone agglomération jusqu'à l'Ehpad Lucie et Edgar Faure, la limitation de vitesse à 50 km/heure, un passage piéton à protéger.

Il y a eu accord sur la convention mais les désaccords persistent sur la nature des aménagements de sécurité.



**Compte Rendu
du
Conseil Municipal
du 28 février 2019 à 20h30**

Page : 4 de 4

Monsieur Pierrain :

Une réunion est fixée samedi 2 mars 2019 à la Mairie avec les représentants des Jardins de Brinville qui souhaitent installer un marché à Boissise-la-Bertrand. L'emplacement et les conditions sont à définir.

Date du prochain Conseil Municipal : le Jeudi 4 avril 2019 à 20h30

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Le Maire,
Alain BERNHEIM